

La Rebarme et Mont de la Barme

La Rebarme et le Mont de la Barme sont deux sommets méconnus et peu fréquentés, nichés à l'ombre de deux géants bien plus célèbres : la Dent de Fenestral et la Dent d'Emaney. Un itinéraire serpentant à travers de jolis alpages préservés, des crêtes minérales et des forêts parfois denses permet de les découvrir. Long et parfois exigeant, ce parcours récompense tous les efforts par de superbes points de vue sur le toit de l'Europe ainsi que par des panoramas grandioses sur les glaciers et les sommets emblématiques des Alpes valaisannes.



Détails du parcours

Point de départ : Finhaut (1224 m).

Point d'arrivée : Les Marécottes (1030 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : Tête Plate (2466 m).

Dénivelé : montée 1460 m, descente 1650 m.

Distance : 17.1 km.

Temps de marche : 7½h-8½h.

- ⌚ Finhaut – La Léchère ½h.
- ⌚ La Léchère – Fenestral 1½h.
- ⌚ Fenestral – Tête Plate (La Rebarme) 2h-2½h.

⌚ Tête Plate – Col de l'Ecreuleuse (P. 2265) ½h-¾h.

⌚ Col de l'Ecreuleuse – Mont de la Barme ¼h.

⌚ Mont de la Barme – Emaney 1¼h-1½h.

⌚ Emaney – Les Marécottes 1½h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : T5- [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée pédestre estivale.

Date : 31 août 2025.

Références : [MD03], [Mon37] et [Sut09].

Accès

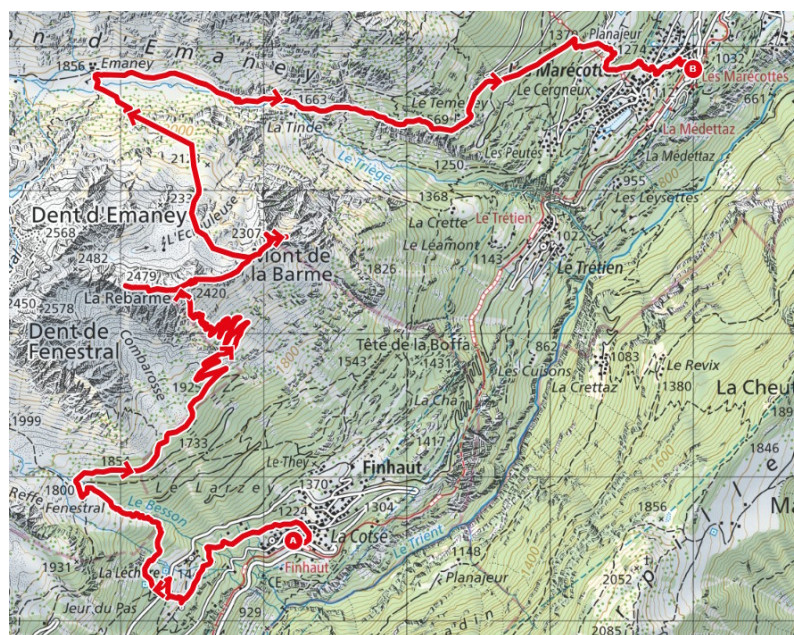
Accès en voiture

Comme la randonnée s'effectue en traversée, le point de départ et le point d'arrivée sont distincts. La solution la plus pratique consiste à garer son véhicule sur l'un des parkings situés près de la gare des Marécottes, puis à prendre le train jusqu'à Finhaut.

Accès en transports publics

Les points de départ et d'arrivée, respectivement Finhaut et Les Marécottes, sont tous deux desservis par le Mont-Blanc Express, la célèbre ligne de train qui relie Martigny à Chamonix.

Consulter l'horaire en ligne des CFF pour trouver la meilleure correspondance.



Carte nationale (source swisstopo).



Le massif des Aiguilles Rouges.

Montée matinale en direction de Vers le Clou

Les montagnes qui dominent le Val de Trient offrent des panoramas époustouflants sur le massif du Mont-Blanc, mais elles s'ouvrent aussi sur d'autres chaînes grandioses, comme le massif du Trient ou les Dents du Midi. Un des atouts majeurs de cette région réside dans le fait que ses villages bénéficient d'une excellente desserte ferroviaire, qui rend les randonnées plus spontanées et écologiques.

J'avais préparé mon itinéraire sommairement, guidé par l'envie de découvrir des sommets peu fréquentés. J'avais envisagé plusieurs variantes, ce qui laissait présager un parcours potentiellement très long. C'était d'ailleurs la raison pour laquelle j'étais parti de chez moi bien avant l'aube.

En descendant du train à 7h30, j'ai découvert le village de Finhaut encore dans l'ombre bleutée du matin, mais le ciel, d'un bleu profond et limpide, promettait une magnifique journée de fin d'été. Le soleil caressait déjà quelques sommets, tels que le Bel Oiseau à l'ouest et les cimes du massif des Aiguilles Rouges au sud-ouest. Seules les Aiguilles du Tour, au sud, restaient encore enveloppées d'ombres. Ce spectacle lumineux me remplissait d'énergie pour la longue journée qui s'annonçait.

L'alpage de Fenestral, une des premières étapes de la journée, était clairement indiqué sur le panneau du tourisme pédestre, ce qui facilitait le début de la randonnée. Le chemin balisé effectuait cependant un petit détour. J'ai alors opté pour une ruelle qui grimpait raide jusqu'au pied d'un mur, surmonté d'une clôture derrière laquelle se dressait une surprenante sculpture de dinosaure coiffé d'un casque. Cette œuvre fait référence au site paléontologique du Vieux-Emosson, où furent découvertes en 1976 des empreintes remarquablement conservées de reptiles primitifs, lointains cousins des dinosaures. Vieilles d'environ 240 millions d'années, elles

appartenaient en réalité à des archosaures, un groupe de reptiles dont descendent à la fois les dinosaures et les crocodiles. Bien que la découverte de ces vestiges et la visite du site ne fissent pas partie du programme ce jour-là, la statue constituait néanmoins un excellent repère pour s'orienter dans le village.

À partir de là, deux itinéraires balisés conduisaient à l'alpage de Fenestral : celui passant par Le They, ou celui de La Léchère. Désireux de retrouver au plus vite la chaleur agréable du soleil, j'ai choisi la direction de La Léchère, l'option légèrement plus rapide.

Une large piste forestière montait en pente douce et régulière. Quelques minutes plus tard, je me suis retrouvé face à une modeste construction en béton, identifiée par un panneau comme une chambre de mise en charge. Cet ouvrage assure la jonction avec une conduite forcée qui alimente une turbine en eau. Plus loin, la piste enjambait à plusieurs reprises des cours d'eau qui dévalaient de la montagne, et des prises d'eau soigneusement aménagées captaient le précieux liquide. Des conduites d'adduction acheminaient ensuite l'eau vers la chambre de mise en charge croisée plus tôt. Pour être honnête, ces aménagements hydrauliques m'intéressaient modérément, mais la forêt limitait passablement la vue et je commençais à trouver le temps long. C'est alors qu'un mouvement dans les branches attira mon attention. Il s'agissait d'un écureuil qui sautillait de branche en branche. À cette heure matinale, ce fut la seule rencontre qui rompit la monotonie.

Une fois sorti de la forêt, j'ai rejoint très rapidement les chalets de Vers le Clou. Ici, le toponyme n'a aucun lien avec la fameuse tige pointue, mais tire son origine de l'ancien français « *clotee* » qui signifie « *enclos* ». En patois valaisan, un « *clou* » désigne une « *petite prairie close située devant une maison* ». Effectivement, dans ce hameau minuscule, j'ai pu observer plusieurs maisons entourées d'une pelouse soignée – bien loin de la prairie sauvage de moyenne montagne –, chaque espace étant délimité par des barrières. Sur le moment, je n'y ai vu qu'une curieuse particularité. Ce n'est qu'au retour de ma randonnée, en me penchant sur l'étymologie, que j'ai compris la véritable signification de ce nom.



Un écureuil matinal.

À travers les bois en direction de Fenestral

Une brève montée m'a conduit au hameau de La Léchère. Ce toponyme, répandu en Suisse romande, désigne des lieux où poussent des laîches, des plantes typiques des zones humides. Je dois avouer que je n'ai pas spécialement cherché à repérer ces plantes sur place. Je préférais profiter du paysage, avant que le sentier ne replonge dans la forêt...

Après avoir traversé la route asphaltée qui monte au barrage d'Emosson, j'ai suivi une piste qui m'a rapidement mené à une aire de pique-nique nichée au cœur de la forêt. Le site comprenait plusieurs tables en bois, un grand abri et des foyers prévus pour les grillades. L'ampleur de l'installation était impressionnante. L'envie de m'installer pour profiter de la sérénité du lieu était forte, mais je me suis vite raisonné : si je commençais à m'attarder si tôt, je n'aurais probablement pas accompli grand-chose...



L'alpage de Fenestral avec le massif du Mont Blanc en arrière-plan.

Après cette courte pause contemplative, j'ai repris ma progression. Juste au-dessus de cette aire, le sentier se divisait : à gauche pour le barrage d'Emosson, et à droite pour l'alpage de Fenestral. C'est donc logiquement cette direction que j'ai suivie. Le sentier serpentait dans une belle forêt composée essentiellement de conifères. La montée s'est avérée des plus agréables, et les rayons du soleil qui perçaient la canopée créaient de magnifiques jeux de lumière. Cette atmosphère féerique faisait (presque) oublier l'effort.

Une bonne demi-heure plus tard, j'ai enfin débouché sur l'alpage de Fenestral, mais il ne fallait surtout pas crier victoire trop tôt : il restait encore près de 200 mètres de dénivelé à gravir pour atteindre le plateau où se trouve la ferme d'alpage.

Le son des cloches des vaches se faisait de plus en plus distinct, et vers 1740 mètres d'altitude, j'ai enfin aperçu les premiers ruminants, qui semblaient complètement indifférents à ma présence. J'ai souri devant leur indifférence, me disant qu'elles devaient être habituées, saison après saison, au passage des marcheurs. Ce lieu est en effet façonné par l'activité humaine depuis très longtemps, puisque l'alpage de Fenestral serait en exploitation depuis le XIIe ou XIIIe siècle. Il a été aménagé dans un ancien cirque glaciaire, sur une moraine frontale. Cette moraine témoigne de la dernière avancée majeure du glacier du Bel Oiseau avant son retrait définitif il y a plus de 10 000 ans.

En termes de difficulté, cette première partie, agréable et régulière, s'est déroulée sur des sentiers bien tracés sans aucune exigence technique particulière, ce qui lui vaut simplement la classification T1.

La longue montée jusqu'à la crête à travers les paravalanches

Depuis ce plateau, le regard portait loin. Vers le sud, la vue sur le massif du Mont-Blanc était superbe. Tournant le regard vers le nord, la perspective devenait plus proche, se concentrant sur la Rionde, un sommet qui s'élève sur l'arête sud-est de la Dent de Fenestral. Malheureusement, la Chaux de Fenestral, le cirque glaciaire à l'est, restait cachée par une butte.

Après avoir savouré ce panorama, il était temps de poursuivre l'ascension. À hauteur de la

ferme d'alpage, j'ai quitté le sentier balisé pour m'engager sur la route carrossable qui serpentait en pente douce vers le nord, puis vers le nord-est avant de pénétrer rapidement dans la forêt. Bien que le chemin lui-même manquait d'intérêt, des brèches dans la végétation dévoilaient de jolis panoramas.



Un aigle royal.

Au cœur de la forêt, une rencontre furtive avec une biche est venue briser la solitude. Cette apparition soudaine nous a surpris tous les deux. Le temps de dégainer mon appareil photo, l'animal s'était déjà évanoui à toute allure dans les broussailles.

Cette brève apparition m'a redonné de l'élan. La piste m'a conduit au pied de Combarosse, une combe qui, comme son nom l'indique, présentait des cailloux aux teintes rougeâtres.

Un peu plus loin, une nouvelle trouée dans le couvert forestier m'a offert une vue dégagée sur les paravalanches ainsi que sur La Rebarme Orientale (P. 2471), facilement identifiable grâce à son décalage méridional par

rapport à l'alignement principal. La crête se rapprochait, mais pas assez rapidement à mon goût...

J'ai finalement atteint une bifurcation de routes carrossables (P. 1925). La suite du parcours s'imposait d'elle-même, sans besoin de consulter la carte : il fallait continuer à monter. Après cette longue traversée, la piste a émergé de la forêt et a entamé une très douce ascension par une série de larges lacets. J'ai tenté de couper les virages, mais la caillasse instable rendait cette tentative bien plus éprouvante que de suivre la piste. Cette dernière avait tout vraisemblablement été tracée lors de la construction des paravalanches dans la partie supérieure des Luées. L'origine de ce toponyme puise dans le patois « loé, lui » qui signifie « forte pente herbeuse » et dans le celtique « *loke, *loc, luic, leigh » qui signifie « pente lisse, paroi rocheuse ». La présence d'ouvrages contre les avalanches dans un lieu ainsi nommé n'avait par conséquent rien de surprenant.

La piste est apparue pour la première fois sur les cartes topographiques dans les années 1980, ce qui laisse supposer une construction autour de cette période. Malgré sa jeunesse relative, elle portait déjà les stigmates du temps : de petits éboulements l'avaient localement endommagée et la végétation y reconquerrait déjà son territoire. Ces obstacles naturels m'ont obligé à zigzaguer un peu, mais le passage répété de randonneurs ou d'animaux sauvages avait finalement dessiné un chemin bien visible sur l'ancien tracé.

Un mouvement rapide et silencieux dans le ciel a soudainement capté mon regard : un aigle royal venait de planer au-dessus de moi, un spectacle majestueux qui m'a rempli de joie.



Une biche.



La Rebarme.

Vers 2000 mètres d'altitude, la route a entamé une nouvelle traversée et le paysage est devenu plus herbeux. J'ai de nouveau hésité à couper les virages en épingle, mais la pente était colonisée par une végétation dense (principalement des myrtilliers et des rhododendrons) qui rendait toute progression hors sentier extrêmement pénible. Une fois encore, je me suis donc résigné à suivre sagement la piste.

La route s'est interrompue brusquement vers 2130 mètres d'altitude. Quelques dizaines de mètres plus tôt, un sentier discret qui s'élevait dans la pente avait attiré mon attention. Je n'ai distingué aucun signe particulier, mais la trace est rapidement devenue plus nette. Cette sente avait vraisemblablement servi aux ouvriers durant l'édification des paravalanches. Quoi qu'il en soit, la montée était raide et comptait quelques passages escarpés. Le côté positif a été de rejoindre les premiers paravalanches sans détours inutiles.



Pour atteindre la crête, il n'y a plus qu'à serpenter entre les paravalanches...

Selon la carte topographique, le sentier s'arrêtait là. J'ai donc été surpris de découvrir une sente discrète, balisée par des marques de peinture bleue à peine visibles. Elle indiquait la meilleure façon de serpenter entre les imposants ouvrages métalliques. L'enjeu était de ne pas perdre cette trace furtive, sous peine de se retrouver contraint à quelques acrobaties non désirées. Hélas, c'est exactement ce qui m'est arrivé. À un moment donné, je suppose avoir emprunté

un sentier de chamois. Le parcours était assez agréable, mais il m'a cependant entraîné trop au nord, m'obligeant au bout du compte à franchir des pentes raides et instables pour retrouver ma trajectoire vers l'est. Légèrement en dessous de 2400 mètres d'altitude, à hauteur des derniers paravalanches, j'ai enfin aperçu une trace bleue et le chemin bien tracé que j'avais perdus plus tôt. Une dernière montée, sans difficulté technique, m'a finalement permis d'atteindre la crête, à environ 200 mètres au sud-ouest de P. 2420. Le soulagement de retrouver un terrain plus stable était immense, et la vue qui s'offrait à moi récompensait largement les efforts fournis.



La Rebarme Orientale.

Depuis Fenestral, la difficulté s'était graduellement accentuée : la route carrossable, classée T1, laissait place à un sentier T3, puis à un terrain plus technique T4 dans le labyrinthe des paravalanches.

Le chaînon de La Rebarme

Le chaînon de La Rebarme s'étend du Col de l'Ecreuleuse (P. 2265) jusqu'au Col de La Rebarme. Ce dernier, dépourvu de nom et de cote sur les cartes, culmine à environ 2420 m d'altitude et se trouve à environ 50 mètres à l'est de la Tête Carrée. D'après le guide du CAS, il s'agirait

d'un passage peu commode entre la combe de L'Ecreuleuse et Combarosse.

Le toponyme « *Rebarme* » provient de l'association de « *Rière* » et « *Barme* ». Le terme « *Rière* », issu de l'ancien français « *riedre, rière* », signifie « *derrière* ». Ainsi, « *Rebarme* » se traduit littéralement par « *derrière Barme* », ce qu'il faut comprendre comme « *situé derrière le Mont de la Barme* ».

Toujours selon le guide du CAS, le chaînon se compose de trois sommets principaux : d'une part, les cimes jumelles du Clocher (P. 2479, son point culminant) et de la Tête Plate (environ 2466 m, sans nom ni cote sur les cartes), séparées par une petite brèche, et d'autre part, La Rebarme Orientale (P. 2471), positionnée environ 150 mètres plus à l'est et décalée vers le sud par rapport au chaînon principal. Outre ces trois sommets « *officiels* », P. 2420 est parfois désigné comme le « *Sommet Est* » et semble être une destination prisée pour les randonnées hivernales à skis.



Le Clocher de la Rebarme et Tête Plate.

À l'assaut de la Tête Plate

Les seules références à La Rebarme que j'avais pu trouver figuraient dans le guide du CAS, et toutes mentionnaient des cotations d'alpinisme. Je n'étais donc pas certain de pouvoir les gravir en simple randonneur sans équipement technique, mais l'envie de tenter l'aventure était trop forte : il fallait au moins essayer.



Tête Plate.

Le « *Sommet Est* » (P. 2420) se trouvait à peine à deux cents mètres à l'est, mais j'ai pourtant choisi de suivre l'arête en direction opposée, me promettant de le visiter au retour. D'abord herbeuse, la crête s'est transformée rapidement en un parcours rocheux jonché de gros blocs. Après quelques mètres sur l'arête, j'ai effectué une brève descente par le flanc sud pour gagner une selle herbeuse, située immédiatement au nord de La Rebarme Orientale (P. 2471). J'ai alors pu esquisser mentalement un itinéraire vers le sommet, mais la dernière section m'est apparue si raide et exposée que l'idée de m'y engager sans assurance m'a suffisamment refroidi pour que je renonce, sans même m'approcher davantage.

J'ai laissé La Rebarme Orientale sur ma gauche et j'ai repris ma marche vers le nord, en remontant une pente pour regagner la crête principale. La suite du parcours était relativement évidente et j'ai pu contourner les gendarmes sans encombre. Le rocher était globalement stable, mais une vigilance à chaque pas s'imposait : par inadvertance, j'ai fait chuter un bloc plus volumineux qu'un ballon de basket, qui a manqué ma jambe de justesse par miracle...

Une courte grimpette entre les rochers m'a conduit au pied de la structure sommitale de la Tête Plate. J'ai abordé la dalle par une fine traversée ascendante de gauche à droite. La qualité du rocher était excel-

lente, mais l'exposition était notable et quelques passages ont nécessité des mouvements d'escalade facile (degré II). Ces difficultés finales ont élevé la cotation globale de la randonnée à T5-.

La dalle sommitale, d'environ deux mètres carrés, était étonnamment lisse et horizontale, une configuration si parfaite qu'elle semblait avoir été posée là par la main d'un géant. Quoiqu'il en soit, ce plateau offrait un cadre idyllique pour savourer une vue à couper le souffle. À l'ouest, le Clocher, plus haut d'une dizaine de mètres, se dressait comme une sentinelle dominant l'arête. Il paraissait incroyablement proche, séparé seulement par une brèche dissimulée par une dalle oblique. En arrière-plan, la Dent de Fenestral imposait sa masse, sa croix sommitale clairement visible. Au nord, la combe d'Ecreuleuse dévoilait un chaos rocheux ; de fait, son nom, issu du latin



La combe d'Ecreuleuse et son chaos rocheux.

« *crotalare* » et du grec « *krotalon* » (« *crouler* »), convenait parfaitement à cet amoncellement de blocs inhospitaliers s'étirant jusqu'à la Dent d'Emaney. Plus loin encore, la paroi sud du Luisin dominait le paysage, tandis que les Dents du Midi dessinaient leur silhouette à l'horizon. En portant mon regard vers l'est, la vue s'engouffrait dans l'immensité de la Vallée du Rhône et se perdait dans le dédale des Alpes.

De la Tête Plate au Col de l'Ecreuleuse (P. 2265)

Le Mont de la Barme constituant mon prochain objectif, j'ai donc rebroussé chemin jusqu'à l'endroit où j'avais initialement atteint la crête au-dessus des paravalanches. De là, j'ai rejoint le Sommet Est (P. 2420) en quelques minutes seulement. Depuis ce promontoire, j'ai pu admirer une superbe vue totalement dégagée sur le massif du Mont-Blanc ainsi que sur le point culminant de l'Europe occidentale.

La suite de la progression le long de la crête s'annonçait problématique, car le versant oriental du P. 2420 se révélait extrêmement abrupt. Les parois plongeaient presque à pic, rendant impossible toute progression directe. La seule solution consistait à contourner la pointe rocheuse par le sud. J'ai donc dévalé la pente escarpée sur un terrain particulièrement instable, en longeant le pied de la falaise.

Quelques dizaines de mètres plus bas, j'ai retrouvé la crête et, avec elle, un terrain plus stable. Néanmoins, le faîte se révélait accidenté, jonché de blocs rocheux et d'obstacles divers, c'est pourquoi j'ai opté pour le versant nord où la progression semblait plus fluide. Sans rencontrer de difficultés notables, j'ai atteint le Col de l'Ecreuleuse (P. 2265), marqué par une croix en bois.

Toute la descente depuis le « *Sommet Est* » (P. 2420) s'est déroulée, comme auparavant, hors



L'arête menant au Mont de la Barme.

sentier, et certains passages ont exigé un pied sûr et un minimum de sens de l'orientation, justifiant ainsi la cotation T4.



Au Col de l'Ecreuleuse (P. 2265).

Le mont de la Barme, dernier bastion du jour

Depuis le Col de l'Ecreuleuse, j'ai contourné la pointe rocheuse par la gauche, suivant une vague sente qui comportait quelques courts passages un tantinet aériens. J'ai poursuivi mon ascension le long de la crête, facile mais élégante. Après avoir franchi plusieurs croupes verdoyantes, le sommet du Mont de la Barme est finalement apparu. J'ai continué à suivre la crête jusqu'au pied de la structure rocheuse sommitale. L'accès direct au sommet par cette arête m'a semblé trop technique et risqué. J'ai donc obliqué sur le flanc du versant sud-est, espérant y dénicher un passage plus accueillant.

Une sente plutôt bien marquée traversait plus bas, mais, pressé par la faim, je n'avais qu'une idée en tête : atteindre rapidement le sommet. J'ai alors décidé de m'attaquer directement à la face sud-est, un mélange de gazon et de rochers. La pente, tout aussi raide qu'exigeante, s'est révélée plus exposée que je ne l'avais imaginé, mais elle m'a conduit efficacement jusqu'au sommet du Mont de la Barme.



Le Mont de la Barme (au centre) et la croix sommitale installée sur un antécime (à gauche).

Entre le col et la base de la butte sommitale, la difficulté n'excède guère le T4, mais l'ascension directe par la face sud-est fait monter la cotation à T5-.

Une croix solitaire avait été curieusement plantée sur un antécime au nord-est du sommet principal. Je l'ai rejointe et je me suis installé sur un rocher, à quelques pas de celle-ci, pour profiter d'une vue splendide sur la combe d'Ecreuleuse, encerclée par la Rebarme et la Dent d'Emaney. Plus loin, le massif du Mont-Blanc s'imposait dans toute sa majesté, ses glaciers scintillants se détachant sur l'azur du ciel.



La Rebarme, la Dent d'Emaney et la combe de l'Ecreuleuse.

Le mot « *barme* », issu du bas latin et du gaulois « *balma* », signifie « *abri sous roche, grotte, ou cavité dans la pierre* ». Par extension, il désigne une paroi rocheuse. Il est probable qu'ici, le nom provienne du versant nord-est, rocheux et inhospitalier, qui domine Le Triège. Il est intéressant de noter que sur les anciennes cartes Siegfried, le sommet était nommé « *La Barma* » ; le nom actuel n'est apparu que vers 1965.



Le Luisin.

Descente laborieuse vers Emaney



Près de P. 2123. À priori, il faut trouver un sentier qui pénètre dans la végétation en restant sur la droite de l'image...

le Col de l'Ecreuleuse, en suivant le même itinéraire qu'à la montée.

Depuis le Col de l'Ecreuleuse, un sentier plongeait dans le versant nord-ouest, mais il s'effaçait quelques dizaines de mètres plus bas. J'ai alors mis le cap au nord-ouest, visant la base de P. 2333. Je m'attendais à devoir marcher à travers l'immensité minérale des éboulis d'Ecreuleuse,

Malgré la vue somptueuse, j'ai abrégé ma pause à cause du vent plutôt frisquet et désagréable. Je ne voulais pas m'aventurer à redescendre par le même versant sud-est escarpé que j'avais emprunté à l'ascension. Depuis la croix, j'ai donc repéré et suivi une sente dans le versant nord, jusqu'à rejoindre l'arête est. Là, j'ai retrouvé le sentier en traversée que j'avais aperçu à la montée. Après une courte grimpée sur un terrain friable et raide, j'ai rejoint l'arête sud-ouest, puis j'ai dévalé tranquillement vers

mais la progression s'est révélée agréablement variée, alternant faux plats, pentes herbeuses et dalles de roche polies, sans autre difficulté que l'orientation dans cet espace grand ouvert.

Après environ cinq cents mètres, j'ai pris plein nord, serpentant entre blocs massifs et petites falaises. J'ai ainsi rejoint un petit lac, au sud de P. 2123 (une large éminence herbeuse).

C'est à ce moment que les complications ont commencé. Mon idée était de poursuivre vers le nord-est, en direction d'Emaney. Sur la carte, l'itinéraire semblait évident : il suffisait de traverser une forêt clairsemée en gardant le cap, et en évitant quelques barres rocheuses. Sur le terrain, j'ai cependant trouvé une végétation bien plus dense qu'anticipé et, de façon instinctive, j'ai obliqué vers l'ouest, espérant trouver un passage plus dégagé, mais en vain : une broussaille impénétrable barrait toujours ma progression sur la droite. J'ai donc continué tant bien que mal en faux plat sur un terrain relativement accidenté. Ce n'était pas techniquement difficile, simplement usant et peu agréable.

Soudain, environ cinq cents mètres plus loin, j'ai remarqué une sente discrète, probablement tracée par des animaux, qui s'enfonçait dans la végétation. Elle descendait vers le nord/nord-ouest, ce qui me convenait parfaitement. Hélas, le répit fut de courte durée : je me suis retrouvé à lutter contre des branches basses, des herbes épaisses et une pente raide. J'avais à l'aveugle, en me battant avec la végétation et en évitant au mieux les petites barres rocheuses dissimulées par la forêt.



Vagabondage dans la végétation touffue.

J'ai gardé le cap, puis, à l'improviste, j'ai débouché sur un beau sentier bien marqué et fraîchement entretenu, vers 1900 mètres d'altitude. Un vrai soulagement. Cette découverte inattendue transformait radicalement la fin de ma descente. Le sentier m'a conduit sans peine jusqu'aux alpages d'Emaney, qui baignaient dans une lumière dorée de fin d'après-midi. De là, rejoindre le hameau n'a été qu'une simple formalité.

Le chemin retrouvé dans la forêt n'est pas indiqué sur les cartes topographiques actuelles, mais correspond assez bien au tracé indiqué sur la carte Siegfried, en usage jusqu'au début des années 1950. Il reliait le petit lac au sud de P. 2123 à l'alpage d'Emaney. Selon toute vraisemblance, ce vieux sentier subsiste encore, et doit permettre de franchir la forêt sans les déboires



Les Pointes d'Aboillon dominant le vallon d'Emaney.

que j'ai connus. Dans la dépression à l'ouest de P. 2123, il vaut donc mieux chercher d'emblée cette trace, afin de gagner du temps et des efforts. Avis aux connaisseurs : si quelqu'un détient des informations sur ce chemin fantôme, je serais ravi de les connaître !

Retour tranquille à la civilisation : direction Les Marécottes

Malheureusement, toutes les tables devant la buvette étaient occupées, et plusieurs randonneurs faisaient le pied de grue, attendant qu'une place se libère. Malgré mon envie de m'asseoir quelques instants dans ce joli décor, je me suis résigné à poursuivre ma route sans tarder.

J'ai emprunté la piste carrossable en direction de l'est. Environ 1.5 km plus loin, vers 1665 mètres d'altitude, j'ai atteint une bifurcation de sentiers pédestres. En prenant le chemin de droite, je pouvais rallier Finhaut (environ 1h35 de marche) ou Le Tretien (environ 1h10). En restant sur la route carrossable, je rejoindrais Les Marécottes (environ 1h15). Je n'avais aucune raison particulière de retourner à Finhaut, étant donné que j'avais pris les transports publics. J'ai donc hésité entre Le Tretien et Les Marécottes. En consultant les horaires des trains, manque de chance, il semblait que j'allais devoir patienter une bonne demi-heure. Le village des Marécottes avait alors un avantage non négligeable par rapport au hameau du Tretien : la présence de restaurants.

Ni une ni deux, j'ai donc poursuivi le long de la route carrossable jusqu'au hameau de Planajeur. De là, en suivant le balisage jaune, j'ai gagné le village des Marécottes. J'avais maintenu un très bon rythme, et en jetant un œil à ma montre, j'ai constaté qu'il me restait moins de dix minutes pour atteindre la gare et rattraper le train. C'est alors à grandes enjambées que j'ai traversé le village et rejoint la gare, où d'autres randonneurs, eux aussi visiblement comblés et fatigués par cette magnifique journée, attendaient déjà le train.

Bibliographie

- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf (visité le 21/12/2023).
- [MD03] Ruedi Meier et Danielle Decrouez. *Guide : Chaîne franco-suisse – du col des Montets au lac Léman*. Editions du CAS, Club Alpin Suisse, 2003.
- [Mon37] Frédéric Montandon. « Toponymie orographique de la Suisse ». In : *Les Alpes* (1937), p. 435-440. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/les-alpes/toponymie-orographique-de-la-suisse-5188/> (visité le 17/03/2026).
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 18/02/2025).